

ZION CUP



AVIS DE COURSE

Zion Cup 2010

Nom de l'épreuve : **Zion Cup**

Dates complètes : **23 et 24 janvier 2010**

Lieu : **Vieux-Fort - Le Phare**

Autorité Organisatrice : **Club Nautique de Basse-Terre**

1. PROGRAMME

vendredi 22 janvier :

Anse Dupuy à partir de 17h : accueil des bateaux concurrents

Possibilité de repas au Terminus Bar à commander à l'avance au 0590 92 04 09

samedi 23 janvier :

10 H Le Phare : départ course 1, courses à suivre

18H apéritif

19H repas et soirée

dimanche 24 janvier:

9H Le Phare : départ de la 1^{ère} course, 1 course à suivre

14H Anse Dupuy : remise des prix

2. INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte à tous les équipages de voile habitable licenciés Fédération Française de Voile

Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription les licences FFVoile valides portant le cachet médical

Pensez à renouveler vos licences pour l'année 2010 auprès de vos clubs respectifs

- pour les équipiers non licencié FFV possibilité licence 1 jour ou WE

o **Date et lieu de l'inscription :**

Marina Yacht Club **Gosier mercredi 20 janvier à partir de 18h**

Terminus Bar **Vieux-Fort, Anse Dupuy jeudi 21 février à partir de 18h**

2.2. DROITS A PAYER

Les droits d'inscription sont les suivants :

30€ par équipier

comprenant: inscription à la régata et repas du samedi soir

montant repas invité : 15 €

ZIONCUP



3. INSTRUCTIONS DE COURSE

- 3.1. Les instructions de course seront distribuées à chaque équipage lors de leur inscription
- 3.2. Le tableau officiel sera à disposition des concurrents à l'Anse Dupuy et pourra faire mention de modification aux instructions de courses

4. CATEGORIE ET JAUGE

- 4.1. La course est ouverte au catégorie suivante :
 - Spinnaker 1
 - Spinnaker 2
 - Côtier
 - Monocoque sans spi (Cruising)
 - Multicoque
- 4.2. Les classes Spinnaker 1 et 2 seront courrues en temps compensé selon la jauge CSA. Chaque bateau de ces classes doit produire un certificat de jauge valide; à défaut, un coefficient de jauge sera attribué d'office et ne pourra être contesté.
- 4.3. Les classes Cruising et Côtier seront courrues selon la jauge HN
- 4.4. La classe Multicoque sera courrue selon la jauge MULTI2000

5. COMMUNICATION RADIO

Les communications de course s'effectueront sur le canal 72

6. PARCOURS

- 6.1. Les parcours s'effectueront dans une zone entre le phare de Vieux-Fort, le sec pâtre et le port de Trois-Rivières
- 6.2. Les parcours seront distribués aux équipages lors de l'inscription et toute modification sera portée au tableau officiel 1h au moins avant le départ de la course concernée

7. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Pour toutes informations complémentaires : 06.90.36.22.06

Mail : info@zioncup.org

Site Web : www.zioncup.org

***L'équipe de la Zion Cup vous souhaite une heureuse année
2010 et espère vous accueillir nombreux pour cette
première régata de l'année***